



La P'tite Gazette

N°8

LETTRE D'INFORMATION DU PÔLE VIE SCOLAIRE

MAI 2023

À LA UNE

**CRITÉRIUM
DU JEUNE
CONDUCTEUR**



CALCULATRICES



**ATELIER JARDINAGE
DANS LES SERRES
COMMUNALES**



8 MAI



**ANNONCE PORTES
OUVERTES**



**INSCRIPTIONS
RESTAURANT**



BONS D'ACHAT



ÉDIT

Les beaux jours sont de retour et avec eux, les sorties et ateliers dédiés aux scolaires de Cordemais. Parmi les animations proposées, de nombreux événements autour de la nature : ces dernières semaines, les ateliers d'observations des oiseaux avec l'association ACROLA se sont poursuivis avec toujours autant de succès, les enfants ont également participé à une demi-journée de jardinage dans les serres communales en partenariat avec le service Espaces Verts et la médiathèque. Les élèves de CM1 et CM2 ont également participé au traditionnel "Critérium du Jeune Conducteur", une opération de sécurité routière qui combine exercices théoriques et mise en pratique sur circuit. Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer la journée "portes ouvertes" de toutes les infrastructures publiques liées au scolaire (école, restaurant et accueil périscolaire) le samedi 24 juin. C'est une occasion idéale pour visiter les coulisses de nos services et poser vos questions au personnel communal et intercommunal. Une exposition des travaux et créations réalisées pendant le temps de pause méridien sera également installée au restaurant scolaire, pour donner à voir les activités proposées aux enfants tous les midis.

Émilie Chapalain,
adjointe à la vie scolaire, enfance, jeunesse



CRITÉRIUM DU JEUNE CONDUCTEUR

Les 9 et 10 mars 2023, bravant la pluie et le vent, les CM2 des deux écoles de Cordemais ont participé au Critérium du Jeune Conducteur qui s'est tenu sur le parking, rue des Sports.



Cette animation pédagogique autour de la sécurité routière est proposée par la commune de Cordemais depuis plusieurs années : « Pour soutenir cette action, nous sollicitons des subventions auprès de la préfecture et du Département », informe Nathalie ERIAUD, responsable du Pôle Vie Scolaire à la mairie. Encadrés par les animateurs diplômés de l'association organisatrice et Laurent LAISEMENT, le policier municipal de Cordemais, les élèves ont été sensibilisés aux risques routiers spécifiques à leur tranche d'âge et à leur mode de déplacement.

Répartie en groupes, chaque classe a pu bénéficier d'une approche pédagogique en 3 ateliers. À l'aide d'un support vidéo, les enfants ont été sensibilisés aux règles de sécurité routière afin de pouvoir adapter leur comportement aux risques rencontrés sur la route. Le Policier Municipal, en relai avec Baptiste MEILLOUR, coordonnateur des Conseils des Sages et des Jeunes et Sandrine BARS, coordinatrice de la Vie scolaire, leur a présenté, lors d'un deuxième atelier, les panneaux de signalisation avant de vérifier leurs connaissances au cours d'un quizz ludique sur la sécurité routière. Enfin, au volant d'une petite voiture électrique, les jeunes apprentis ont évolué sur une piste installée pour l'occasion. Panneaux de signalisation, feux tricolores, respect des autres... les enfants ont « appris la route en s'amusant ».

Un moment plaisant dont le but est de « pérenniser et valider le comportement enseigné » afin d'en faire, dès maintenant, des cyclistes et piétons prudents et, plus tard, des conducteurs responsables. « Tous les ans, les élèves sont intéressés et attentifs ; nous constatons qu'ils retiennent beaucoup de choses apprises lors de cette animation » confie une enseignante ravie. 



Cette année, c'est Isaac JOSEPH ANGELIQUE, de l'école Pierre et Marie Curie qui va défendre les couleurs de Cordemais à la finale du Critérium Jeune conducteur. Émilie Chapalain l'a chaleureusement félicité avant de lui remettre ses récompenses : un diplôme, une médaille, un trophée et deux « Entrées Weekend » pour les 24 HEURES DU MANS, offertes par l'Automobile Club de l'Ouest, organisateur du Critérium.

Le saviez-vous ?



Chaque année, la mairie de Cordemais offre à chaque enfant de CM2 admis au collège une calculatrice scientifique qui l'accompagnera durant toute sa scolarité. Ce geste a pour objectif d'encourager les enfants, mais aussi d'aider les familles en participant à l'achat des fournitures scolaires exigées pour l'entrée au collège. Cette année, ce sont 69 calculatrices qui seront remises aux jeunes cordemaisiens lors d'une cérémonie organisée à la mairie à la fin de l'année scolaire.

ATELIER JARDINAGE DANS LES SERRES COMMUNALES



Mardi 11 avril, plus de 80 élèves des deux écoles primaires de la commune ont pu participer à un atelier jardinage dans les serres communales, en partenariat avec les services Espaces Verts et la médiathèque de Cordemais.



Dans un premier temps, les enfants ont pu apprendre à semer, repiquer et repoter, sous la tutelle bienveillante des agents communaux, qui ont fourni le matériel nécessaire à l'atelier : graines de jachères fleurie, plants de courgettes et de fraisiers, outils, pots et terreau. Dans quelques semaines, les enfants pourront ramener leurs plantations à la maison, à l'exception des fraisiers qui seront installés dans les écoles, pour de petites pauses gourmandes.

Puis, dans un second temps, les élèves ont participé à une animation créative avec les agents de la médiathèque en réalisant une carte décorée avec du " papier à planter " (des graines de fleurs ont été mélangées à la pâte à papier). Ils ont également reçu un livret pédagogique rassemblant informations et petits jeux sur le jardinage et sur les plantes qu'ils ont planté dans l'atelier précédent.

Cette journée a pour objectif de faire découvrir les bases du jardinage et le cycle des plantes aux scolaires, mais leur permet également de découvrir les infrastructures techniques de la ville - ici les serres communales - et d'échanger avec les agents sur leurs missions au sein de la collectivité. Un joli moment de partage " les mains dans la terre " qui a eu beaucoup de succès auprès des enfants !



LE CONSEIL DES JEUNES À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le 8 mai, le Conseil des Jeunes de Cordemais a commémoré la fin de la guerre 39/45 et la signature de la Libération de la Poche de Saint-Nazaire aux côtés des élus et d'un public nombreux. Devant le monument aux morts, Louise, Tiphaine, Rose, Mathis et Victor ont lu, à tour de rôle, un texte relatant l'Histoire de la Poche et les événements importants survenus à Cordemais le 8 mai 1945. « Vous êtes l'avenir et la relève, ne l'oubliez pas ! » leur a dit Daniel GUILLÉ, Maire de Cordemais.

Daniel GUILLÉ, Maire de Cordemais, rue des Sables, entouré de quelques membres du Conseil des jeunes.

L'ÉCOLE PIERRE ET MARIE CURIE, LE RESTAURANT SCOLAIRE ET L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE VOUS OUVRENT LEURS PORTES



Samedi 24 juin, de 10h00 à 13h00, les infrastructures communales et intercommunales liées au scolaires vous ouvrent leurs portes ! Si cette journée est avant tout organisée pour les parents qui vont scolariser leur enfant à la rentrée et qui s'interrogent sur les services collectifs proposés à Cordemais, sachez que cet événement reste ouvert à toutes et tous.

C'est par exemple l'occasion de découvrir les coulisses du restaurant scolaire, de savoir où votre enfant mange, comment se déroule le service ou comment sont organisées les cuisines. Vous pourrez également en profiter pour poser vos questions au personnel présent sur place. Enfin, une exposition des travaux réalisés par les enfants sur le temps de pause méridien sera installée au restaurant scolaire, pour que les familles puissent découvrir une partie des activités proposées tous les midis par les agents communaux. *ooo*

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2023



Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant au restaurant scolaire "les Hélianthes" de Cordemais. Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site de la commune.

S'il s'agit d'une première inscription, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec Madame Sandra Bodin, référente restauration scolaire au 06 45 02 84 99 ou à pvs@cordemais.fr afin d'instruire votre dossier.

Vous devrez vous présenter, lors de votre rendez-vous, avec les documents suivants :

- La fiche d'inscription au restaurant scolaire complétée et signée ([téléchargeable en cliquant ici](#)) ;
- L'imprimé SEPA complété ([téléchargeable en cliquant ici](#)) ;
- L'autorisation parentale d'utilisation de l'image d'un enfant mineur complétée et signée ([téléchargeable en cliquant ici](#)) ;
- Votre livret de famille ;
- Votre relevé d'identité bancaire.

Pour un renouvellement de l'inscription, la fiche d'inscription au restaurant scolaire et l'autorisation parentale d'utilisation de l'image d'un enfant mineur sont à télécharger et à déposer complétées et signées à l'accueil de la mairie ou à adresser par mail à pvs@cordemais.fr. Un accusé de réception de votre inscription vous sera adressé par mail.

Nous vous rappelons que les dossiers de Projets d'Accueil Individualisé doivent être complets pour le jour de la rentrée, le 1er septembre 2023.

Nous vous remercions de contacter la directrice de l'école Pierre et Marie Curie, Mme DAYOT, au 02 40 57 83 04, ou M. EYQUARD, directeur de l'école Sainte-Anne, au 02 40 57 82 60, si vous souhaitez établir un PAI.

BONS D'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES



Pour l'année scolaire 2023/2024, la procédure d'attribution des bons scolaires évolue !
Chaque élève cordemaisien, né à partir du 1er janvier 2005, scolarisé en cycle secondaire en 2023/2024, peut bénéficier de 2 bons scolaires de 32 € chacun utilisable jusqu'au 15 décembre 2023 dans les enseignes partenaires.

Le formulaire à compléter par les familles et à faire signer par le futur établissement scolaire sera mis en ligne sur le site internet de la commune [le 5 juin prochain](#).

Dans l'objectif d'améliorer et faciliter la remise des bons, il est proposé un calendrier qui indique aux familles la date à laquelle elles peuvent venir chercher leurs bons d'achat.

La date de dépôt du formulaire complété et signé à l'accueil de la mairie de Cordemais ou par mail à Mme Catherine Loeillet à l'adresse : assistantedirection@cordemais.fr détermine la date de mise à disposition des bons scolaires à l'accueil de la mairie.

Date de limite de dépôt des formulaires de demande de bons à l'accueil ou par mail <u>assistantedirection@cordemais.fr</u>	Date de mise à disposition à l'accueil des bons d'achats à remettre aux familles
20/6/2023	03/07/2023
25/8/2023	06/09/2023
20/9/2023	30/09/2023

CONTACT



Pour améliorer cette lettre d'information, nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à nous contacter pour partager votre ressenti sur ce support de communication dédié aux familles.

Vous pouvez nous envoyer vos remarques à l'adresse mail : responsablepvs@cordemais.fr